

Le comité de pilotage de la section d'Aubagne : Roland Bourglan, Jean Marie Orihuel, Josyane Royere, Régis Giroulet, Thierry Descamps
mouvement départemental des Bouches du Rhône (13)

Chapitre 2 lecture transversale

Analyse critique sur le chapitre 2 Développement économique et social durable:

2.1 La crise que nous traversons n'est pas seulement nous semble t il celle du modèle capitaliste financier. Ce qu'on appelle aujourd'hui le capitalisme financier n'est que l'excroissance du système ultra libéral lui-même développé sous l'influence de penseurs ultra libéraux, notamment dès 74, ceux de l'école de Chicago, qui ont influencé les pays anglo-saxons à partir des années 80, pour imposer au Monde ce qu'on a appelé ensuite la pensée unique. Il ne faut pas réduire l'analyse aux excès du secteur financier qui en est l'excroissance la plus lourde.

Pour notre crédibilité : quelle stratégie ?

Les deux pages développées ici en 2.1 sont fort intéressantes. Elles reprennent cependant pour l'essentiel des idées discutées dans le cadre du G20 mais qui ne font pas, dans les faits, consensus. Certaines de ces idées sont déjà anciennes. Ainsi l'idée d'une gouvernance économique européenne complétant et donnant sens à l'action de la BCE apparaissait déjà comme une nécessité avant même la création de la BCE le 1^{er} janvier 1999. Plus de 10 ans après rien n'est fait sur ce plan.

Aussi la question qui se pose est celle de la crédibilité de ce positionnement et des idées excellentes contenues dans ce texte : Comment le MODEM va t il faire avancer ces idées au niveau européen?

Son groupe parlementaire européen (l'ADLE) est il d'accord pour : doter l'union européenne d'un régulateur fort pour les banques, les assurances et les marchés financiers ? Pour établir l'obligation de réguler les hedge funds et tous les marchés à terme ? supprimer les paradis fiscaux avec un calendrier contraignant ? faire de la notation par des agences un service public ? fixer les règles d'encadrement de la rémunération des dirigeants et des traders ? Lorsqu'on va sur le site de l'ADLE, on ne trouve rien qui le ferait supposer.

Un budget européen sans pression fiscale ?

Question subsidiaire : comment mettre en place un véritable budget européen sans augmentation de la pression fiscale globale comme cela est écrit p :12? Ce budget serait il affecté à priori à des politiques dont les Etats se délesteraient au profit de l'Union en reconnaissant des compétences spécifiques à celle-ci ? Si c'est le cas il faudrait le préciser. Sinon quid du mécanisme permettant cette neutralité fiscale ?

Une politique de rigueur

On peut par ailleurs être en total accord avec le 2.2 sur les finances publiques où l'on voit que le discours de vérité est donc celui de recourir à une discipline financière contraignante, qui ne fera pas l'économie de hausse des recettes fiscales et de réduction des dépenses. On voit de plus qu'il faudra bien accepter un plan de redressement des finances publiques avec augmentation de la TVA ou de la CSG

Plus loin, p :26 on verra qu'il faudra en plus faire glisser les charges des entreprises sur les familles « une réduction massive des charges sur les salaires doit être envisagée compensée par une hausse de fiscalité sur la consommation ou sur les revenus. »

Tout ceci montre que la sortie de crise sera difficile et nous installera pour un temps probablement long dans l'austérité sauf à laisser la dette aux générations futures et à continuer à l'aggraver.

Cette position est courageuse. Il n'est pas sûr que les Français la rejettent. Elle est incontournable pour qui veut parler vrai.

Justice fiscale : oui mais comment ?

Cela ne sera accepté nous dit on que si une nouvelle politique fiscale vient lutter contre les inégalités.

C'est pourquoi le texte précise que la loi TEPA sera abandonnée ; Parmi plusieurs dispositions, on recherchera une forte progressivité de l'imposition sur les hauts revenus et les bonus.

Il faut savoir que la fiscalité globale en France (impôts et taxe,) c'est environ 800 milliards d'Euros. L'impôt sur le revenu, 54 milliards en 2007. Soit environ 7% du total. L'impôt sur le revenu Français est parmi les plus faibles d'Europe.

La progressivité réelle de cet impôt est probablement nulle aujourd'hui. Les 10% les plus riches selon l'INSEE sont imposés en moyenne à un peu plus de 11% de leurs revenus (ce qui montre au passage que le bouclier fiscal ne concerne qu'une minorité d'entre eux). Et il s'agit des revenus « connus ». Rappel, la fraude fiscale est officiellement estimée à 40 milliards.

Comment s'y prendra-t-on pour rétablir réellement cette progressivité ? Ce n'est pas vraiment précisé même si effectivement plusieurs mesures envisagées y contribueront. La proposition que je soutiendrais serait de mettre en place chez nous comme dans la plupart des grands pays occidentaux, l'impôt à la source. Nous y viendrons tôt ou tard. Ceci assècherait bien sûr un certain nombre de niches fiscales et engagerait de fait une profonde réforme fiscale. Il me semble qu'en dehors d'une telle disposition, la progressivité de l'impôt est un leurre qui mobiliserait les énergies sur un objectif éthiquement évident mais en réalité dérisoire.

Aller encore plus loin ?

La justice par la fiscalité c'est l'effort pour réguler partiellement des dysfonctionnements fondamentaux dans la répartition des revenus dans une société. La répartition des revenus et les excès que nous vivons dans ce domaine sont certainement l'une des sources de la crise que nous traversons. Un parti politique peut-il s'y attaquer réellement et de face?

Peut-on fixer un salaire, un revenu maximum comme le propose la contribution des jeunes démocrates de Loire Atlantique ? Le MoDem ne le propose pas. Peut-on seulement fixer un revenu minimum ? Apparemment non et ce pour des raisons sans doute plus culturelles que

techniques. Entrer plus profond au cœur du problème social est sans doute prématuré parce que trop complexe, d'autant que notre société est désormais le Monde.

Chapitre 2 (P :30) rectifier la phrase de conclusion

« C'est avec la force de nos valeurs et de nos principes que nous pourrions faire évoluer les politiques économiques et financières et les comportements. »

Cette phrase, inscrite en conclusion de la deuxième partie du document, donc particulièrement en vue, pourrait révéler que le MoDem n'échappe pas totalement aux dérives habituelles de ceux qui s'inscrivent avant tout dans les valeurs.

Déjà dans les années 30 Emmanuel Mounier, visant notamment les démocrates chrétiens, dénonçait de telles formules. On ne change pas une société avec de bons sentiments mais par une action et une réflexion globales articulant une forte référence aux valeurs et aux principes et un enracinement dans les luttes sociales. Si l'idéal est nécessaire, il doit absolument s'incarner dans l'action.

D'où la proposition de modification qui renvoie d'ailleurs à une lecture critique de l'ensemble de nos propositions.

« C'est en inscrivant nos valeurs et nos principes dans un projet étayé par des mesures concrètes, précisant les stratégies, moyens et méthodes, que nous pourrions faire évoluer les politiques économiques et financières en même temps que les comportements des citoyens ».